

Marseille, le 3 octobre 2012

Chère consœur, Cher confrère,

Quelques informations brèves sur vaccinations & voyages

VACCINATION ANTI GRIPPAL : NOUVELLE SAISON

Les indications sont élargies aux **femmes enceintes** quelque soit le trimestre de la grossesse, et aux **personnes obèses** avec un IMC \geq 40

Avis du HCSP du 16 février 2012 (4 pages) :

http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcspa20120216_grippesaisonfemencobes.pdf

Si vous avez des patients relevant d'une prise en charge du vaccin par l'Assurance maladie et qui n'auraient pas reçu leur bon de prise en charge, vous pouvez télécharger un **imprimé vierge** dans votre « espace Pro » sur www.ameli.fr

VACCINATION ANTI GRIPPAL ET MÉDECINS : RAPPELS

Cette vaccination est recommandée pour tous les personnels de santé en contact avec des patients. Depuis deux ans, l'Assurance maladie prend en charge à 100% le vaccin pour les **libéraux**.

VACCINATION ANTI GRIPPAL

Au delà des malentendus (grippe documentée versus syndrome grippal par exemple) et des polémiques, le **rapport bénéfique/risque** du vaccin trivalent contre la grippe reste **fortement positif**. L'efficacité du vaccin chez les personnes âgées et les patients porteurs d'une pathologie chronique est médiocre (entre 50 et 55%) ; mais les épidémies de grippe peuvent toucher selon les années plusieurs millions de personnes. Un vaccin à 50% d'efficacité est donc très intéressant en terme de santé publique. Chez les professionnels de santé, les femmes enceintes ou les adultes en bonne santé souhaitant se vacciner (hors recommandation), l'efficacité vaccinal est bien meilleur (80 % environ). La sécurité du vaccin est très largement documentée, y compris chez les patients porteurs de pathologies dysimmunitaires ou cancéreux qui retirent un bénéfice de cette vaccination.

Ci-joint une **aide mémoire** disponible sur le site de l'Assurance maladie.

VACCIN CONTRE L'HÉPATITE B : INFORMATION DE L'ARS-PACA

Une fiche recto-verso (ci-joint) sur la vaccination contre l'hépatite B a été adressée par voie postale début septembre à 7000 professionnels libéraux de la région (médecins généralistes, pédiatres et gynécologues). Les ordres régionaux des infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes adressent à leurs ressortissants la fiche par courriel (6000 adresses pour les masseurs-kinésithérapeutes et 20000 pour les infirmiers). Une adresse courriel (vaccination@cres-paca.org) est dédiée aux **commentaires** des destinataires.

TYPHOÏDE RUPTURE DE STOCK

Le vaccin contre la typhoïde de Sanofi Pasteur (Typhim Vi®) est en rupture de stock en raison d'un problème de production. Cela touchera également le vaccin combiné hépatite A+ typhoïde (Tyavax®). C'est l'occasion de rappeler les **indications -limitées- de ce vaccin pour les voyageurs** : « La vaccination contre la fièvre typhoïde est recommandée pour les voyageurs devant effectuer un séjour prolongé ou dans de mauvaises conditions, dans des pays où l'hygiène est précaire. Ce vaccin n'assurant qu'une protection de 50 à 80%, il ne se substitue pas aux mesures de précaution vis-à-vis de l'eau, des aliments, ni au lavage des mains » (BEH n°20-21 du 29 mai 2012).

Le vaccin contre la typhoïde est un vaccin polysides non conjugué ; il existe deux spécialités commerciales : Typherix® et Typhim Vi®

DIARRHEE DU VOYAGEUR

La diarrhée du voyageur est l'évènement clinique le plus fréquent lors d'un voyage sous les tropiques. Mais heureusement, c'est exceptionnellement grave (comme la typhoïde due à une salmonellose), et facile à prévenir : **propreté des mains et eau «propre»** (bouteille encapsulée). En l'absence de gravité, le seul traitement important est la **ré hydratation**, notamment chez les enfants et chez les personnes âgées (SRO). Les médicaments très souvent sollicités par nos voyageurs sont sans intérêts, inutiles et parfois dangereux (lopéramide, nifuroxazide, racecadotril, et autres argiles du type attapulgite, diosmectite, etc ...). La diarrhée grave doit faire l'objet d'un avis médical, d'un traitement étiologique et de ré hydratation.

PALUDISME : 4 CAS GRAVES DONT DEUX DC DANS LE 06

Ces dernières semaines, quatre cas de paludisme grave ont été diagnostiqués dans les Alpes-Maritimes ; **deux patients sont décédés**, un homme de 57 ans de retour du Burkina faso et un homme de 61 ans de retour de Madagascar. Les deux autres cas concernait une fillette de 6 ans (retour du Gabon) et une jeune fille de 20 ans (retour de Tanzanie). L'absence de traitement préventif, le **retard au diagnostic** sont les principales déterminant de ces cas graves. Le traitement préventif et la prévention des piqûres de moustiques doivent être systématiquement abordée en consultation pré voyage lors d'un départ dans un pays d'endémie.

Docteur Didier Seyler,
médecin responsable du service des vaccinations de la Ville de Marseille
Marseille, le 3 octobre 2012